

Facturation électronique : focus pratique sur la solution Factor-X

Spécificités techniques, méthodologie de mise en œuvre, conformité aux exigences fiscales

PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables, administratifs et financiers – DSI – Responsables des systèmes d'information – Avocats – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Etre impliqué dans le processus de facturation

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Cas pratique fil rouge développé lors de la journée permettant d'intégrer les étapes de conduite d'un projet de mise en œuvre d'un process « Factor-X »

Formation animée par un avocat fiscaliste, spécialiste des techniques informatiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Code
2760

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 077 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les actions à conduire pour la mise en œuvre de « Factor-X »
- Appliquer le bon traitement fiscal aux « Factor-X » émises par ses fournisseurs
- Vérifier la conformité fiscale du système à mettre en place d'ici le 1er septembre 2026

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Lister les formats de facturation électronique

- Bref rappel de la réforme et de ses exigences légales et opérationnelles
- La notion de facturation électronique
- La facture en format PDF : distinction PDF natif/PDF non natif
- La facture signée à l'aide d'une signature électronique (RGS 1 ou 2 étoiles)
- La facture dématérialisée accompagnée d'une liste récapitulative et d'un fichier des partenaires
- La place de « Factor-X » dans la catégorie des factures électroniques

Définir « Factor-X »

- Les origines de « Factor-X » et sa compatibilité native avec les normes fiscales
- Le caractère hybride de « Factor-X », mélange de PDF et de factures dématérialisées

Examiner les caractéristiques techniques de « Factor-X »

- Les différentes options offertes aux entreprises : le profil MINIMUM ; le profil BASIC_WL ; le profil BASIC ; le profil EN 16931 ; le profil EXTENDED
- Les outils permettant de générer des « Factor-X »
- Le dépôt des données de facturation sur la (ou les) plateforme(s) dédiée(s) : les différentes possibilités offertes aux entreprises ; les contraintes techniques à respecter

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Respecter les obligations documentaires en cas de recours à « Factur-X »

- Les mentions obligatoires à intégrer au sein de « Factur-x » : les mentions existantes ; les nouvelles mentions obligatoires ; les mentions « métier » à intégrer
- L'obligation de documenter les flux de facturation émis ou reçus sous « Factur-X » : les exigences de l'Administration fiscale
- La nécessité de conduire une période de test
- La question de la nécessité et du contenu d'une convention de spécifications d'interchanges
- La nécessité de disposer d'une piste d'audit fiable

Archiver une « Factur-X »

- Que convient-il d'archiver ? En qualité d'émetteur ? En qualité de récepteur ?
- Selon quel protocole ?
- Quelles normes d'archivage appliquer ?
- La question de la durée et du lieu d'archivage des « Factur-X »
- Cas pratique fil rouge : les étapes de conduite d'un projet de mise en œuvre d'un process « Factur-X »

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 16 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

